

CONSEIL DE L'ÉCOLE DE RECHERCHE

Mercredi 5 juin 2024 à 12 h 30

Visioconférence Zoom Meeting

Présents :

ARCENEUX Kévin, BALZACQ Thierry, COMBES Pierre-Philippe, DE ROUX Anne Solenne, DUBUISSON-QUELLIER Sophie, FAUCHER Florence, PELISSE Jérôme, FONTAINE Marion, FORRAY Vincent, FRANÇOIS Pierre, GROSSMANN Emiliano, GURIEV Sergei, LACHENAL Guillaume, MILJKOVIC Elisabeth, MUSSELIN Christine, NEZLIOUI SERRAZ Hadjila, REVILLARD Anne, SERREAU Maximilien, DUSOLLIER Séverine, SCOTT Clémentine, STREHO Imola, WAKED Dina.

Ordre du jour :

- | | |
|--|---------|
| 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil du 20 mars 2024 | page 2 |
| 2. Situation institutionnelle, diplomation et rentrée 2024 | page 2 |
| 3. Présentation future doyenne Dina WAKED | page 12 |
| 4. Campagne d'admission en master et doctorat 2024 | page 14 |
| 5. Points et questions Élu.e.s doctorant.e.s et Élu.e.s personnels administratifs | page 14 |
| 6. Points et questions divers | page 16 |
| a. Diplomation - vendredi 28 juin 10h30 | |
| b. Réunion de rentrée - mercredi 4 septembre 2024 vers 15h | |
| c. Leçon inaugurale - jeudi 26 septembre 2024 vers 15h | |

Pierre FRANÇOIS : Je vous propose de commencer. La séance d'aujourd'hui est une séance qui va être consacrée, pour une très large part, à une discussion avec Dina WAKED. C'est pour cette raison que nous avons pris la liberté d'inviter Christine MUSSELIN. Je la remercie très chaleureusement d'être avec nous. Je me permets de la remercier aussi d'avoir accepté de prendre ce rôle qui sera très important, j'en suis sûr, pour l'Institution. Nous avons invité Christine parce que les points que va soulever Dina sont des points qui vont occuper la rentrée, au moment où Christine sera pleinement en charge. Et, où, par conséquent, il nous semble important qu'elle puisse être associée à la discussion collective qui va se dérouler dans cette séance.

Avant d'ouvrir et de donner la parole à Dina, deux points a priori rapides.

1 – Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil de l'École doctorale du 20 mars 2024

Pierre FRANÇOIS : Le premier attrait à l'approbation du procès-verbal de l'ancien CED. Je ne sais pas s'il y a des remarques. Non. Il n'y a pas de remarque. Donc, on considère le procès-verbal comme adopté.

2 – Situation institutionnelle, diplomation et rentrée 2024

Pierre FRANÇOIS : Le deuxième point est un point qui vise essentiellement à donner l'occasion à des gens de prendre la parole, puisqu'il a trait à la question de la situation institutionnelle, et de l'ambiance générale dans laquelle nous avons malheureusement dû travailler au cours de ces derniers mois. Je ne vais pas refaire la chronique de tout ça. Évidemment, comme tous les collègues, je regrette énormément d'épisodes qui ont pu se produire, en particulier des épisodes relatifs à l'intervention des forces de l'ordre dans notre établissement. C'est quelque chose de grave, qui n'est pas anodin. Et, je voulais, par ailleurs, signaler que le vœu de toute l'équipe de l'École de la recherche est de faire en sorte de pouvoir renouer, ou poursuivre, un dialogue qui soit un dialogue serein, apaisé. Ma position, au cours de ces derniers mois, a toujours été — ça n'a pas toujours été une position facile à tenir, parce qu'elle n'était pas toujours partagée par tout le monde — que les doyens n'étaient pas en charge de la gestion de la vie militante. Nous nous occupons de scolarité. Nous nous occupons d'accompagner nos étudiants, de construire avec eux leur projet professionnel, leur projet intellectuel, leur projet scientifique. Et, ils ont évidemment parfaitement le droit de militer. Mais, il y a à Sciences Po des directions qui sont en charge de la vie militante. En dépit de cette position de principe, j'ai évidemment, avec les DED, avec l'équipe de l'École, poursuivi un dialogue à la fois avec les masteurants et avec les doctorants, sur ces questions. Mon souci, à dire vrai, à ce stade, est de faire en sorte que les échéances qui nous concernent directement, qui sont donc dans trois semaines, la diplomation et surtout j'ai envie de dire la rentrée, se déroulent dans les meilleures conditions possible ; dans des conditions de sérénité et de confiance. Et, c'est autour de ces enjeux que nous travaillons.

Je ne sais pas si certains ou certaines d'entre vous souhaitent prendre la parole, sur ce sujet. Maximilien, je vous vois lever vaguement la main. Maximilien.

Maximilien SERREAU : Merci, déjà, de laisser l'opportunité d'en parler. De façon générale, le comité des doctorants a voulu — on l'a dit dans d'autres Conseils. Mais, on regrette la manière dont les choses se sont passées. Et, notamment l'intervention de la police pour ne parler que de ça. Mais, on regrette aussi des choses qui ont pu apparaître, y compris dans l'École de la recherche, et conduire à des prises de paroles véhémentes et parfois problématiques de certains titulaires. Et, notamment avec les masterants. C'est une situation que vous avez pu évoquer ; qu'on a pu parler un petit peu ensemble. C'est un travail de veille qu'on a commencé à réaliser qu'on a pu parler avec vous. Mais, qu'il ne faudra surtout pas laisser tomber, puisqu'on a eu divers masteurants qui ont parlé d'intimidation qu'ils ont pu constater, ou dont ils ont pu souffrir, notamment vis-à-vis de leur travail de mémoire en cours. Et, c'est des situations problématiques qu'il faudra continuer à investiguer et veiller, y compris l'année prochaine. Merci.

Pierre FRANÇOIS : Merci, Maximilien. Là-dessus, je tiens à signaler que les échanges que nous avons eus, puisqu'on parle des masters, sont des échanges un peu toujours délicats. On en a discuté ensemble,

Maximilien. Donc, je vais répéter ici des choses qu'on s'est déjà dites. Mais, je pense qu'il est important que le Conseil l'entende. Il est assez délicat d'être placé dans des situations où l'on a des échos très souvent indirects. En l'occurrence, j'ai rencontré avec Arnaud DEREGGI les délégués des masters dans un cadre que délibérément j'avais laissé complètement ouvert, sans fixer l'ordre du jour. Et, ils n'ont pas évoqué ces questions-là. Vous m'avez fait part du fait qu'ils avaient évoqué ces questions d'intimidation, de prises de parole véhémentes, etc. Ils ne sont pas revenus vers nous. Et, en revanche, quand ils nous font part de situations qui sont des situations, dont ils laissent entendre que ce sont des situations très graves. Et, qu'à ce titre, elles méritent effectivement d'être instruites. Dès qu'on commence à essayer de rentrer dans des éléments un peu circonstanciés, on n'a plus d'interlocuteurs. Donc, tout autant que nous sommes, qu'il s'agisse de moi ou des DED, c'est extrêmement compliqué de faire quoi que ce soit sur la base de prises de parole toujours indirectes et rapportées.

Et, où l'on n'a pas d'éléments précis sur la nature des difficultés qui sont rencontrées. Quand j'entends des éléments précis, c'est-à-dire qu'on sorte de propositions qui sont des propositions génériques. Comprenez bien ce que je suis en train de dire. Je ne suis pas en train de dire que c'est pipeau. Je ne suis pas en train de dire ça. Je suis en train de dire que si nous devons faire notre travail, il nous faut des éléments circonstanciés. Si nous ne les avons pas, nous ne pouvons pas travailler, quelle que soit notre volonté. On n'en a pas la possibilité. Et, c'est dans ce cadre que je souhaite vraiment qu'on arrive à construire, à reconstruire ou à élaborer un espace de dialogue qui soit plus serein, qui permette effectivement de travailler pour réguler un espace dans lequel, effectivement, il y a beaucoup de passions. On le sait. Mais, où l'on peut faire, je pense, assez calmement redescendre la pression. Voilà ce que je voulais dire sur ce point, Maximilien. Est-ce qu'il y a d'autres prises de parole, sur ce plan ?

3 – Présentation future doyenne Dina WAKED

Pierre FRANÇOIS : Je vous propose maintenant de passer directement au point 3 de l'ordre du jour. Il sera l'essentiel de ce Conseil. On va se donner au moins une heure, pour un échange avec Dina. Elle va vous présenter... Dina a été nommée comme la future doyenne de l'École de la recherche. Je pense qu'elle le sera à partir du mois de septembre et de la rentrée. C'est mon dernier Conseil de l'École doctorale. Je suis tout ému. Et, Dina va vous présenter son projet. Je ne sais pas exactement le temps de présentation que tu as prévu. Mais, après ça, l'idée est qu'il puisse vraiment y avoir un échange. Et, au plus tard, compte tenu des points qui restent, au plus tard à 14 h 00, on arrêtera. Il me reste quelques points, dont un qui me semble important. Il a trait au bilan de la campagne des admissions. Mais, on a devant nous une grosse heure pour échanger autour de tes propositions. Dina, je te donne la parole.

Dina WAKED : Merci beaucoup, Pierre. Bonjour à toutes et à tous. Je suis ravie d'être parmi vous aujourd'hui, et vous parler de mon projet. Je vois déjà que beaucoup d'entre vous ont déjà entendu ma présentation sur ce projet. Donc, je vais être brève.

I speak a bit in English; I switch to French and then back to English and I hope that you will not find this too annoying and you can participate in whatever language you feel more comfortable in as well. So, as you all know and as Pierre just said this has been a long process. So, I applied back in December; I was auditioned in front of a committee in January; I presented the project in front of the Conseil scientifique in March and I am very happy to be with you here today to talk about the project again but as you all know in the meantime the direction of the University changed. So, this was a project that was presented back then and assuming things stay the same, I hope that it will continue to be the project that I will be able to work with you on putting in place at the *rentrée*. So, I will start a little bit about my personal background. Some of you do not know me and then I will talk a little bit about the project and I will not be more than hopefully 10 minutes so that we can spend the rest of the hour discussing together. Depuis mon arrivée à Sciences Po, j'étais particulièrement attachée à l'École de la recherche, en raison de mon parcours à Sciences Po. Il a commencé il y a presque 15 ans. Je suis arrivée à Sciences Po en tant que doctorante visiting de la Harvard Law School. Et, je commençais à enseigner à Menton. Après, je suis arrivée à Paris lors de la création de l'École de droit, en 2010. Et, je suis restée depuis. Après avoir terminé mon doctorat, à Los Angeles, en 2012, j'ai rejoint la faculté permanente de Sciences Po, à l'École de droit. Ma recherche et mes enseignements sont à l'intersection de plusieurs disciplinaires ; principalement, le droit et l'économie. Je m'intéresse plus particulièrement au droit de la concurrence, à l'économie politique et aux régulations du marché. Dans mes travaux, j'explore les dispositions législatives et politiques portant sur la redistribution, les inégalités et la justice sociale.

Au-delà de mes activités d'enseignante et de chercheuse à Sciences Po, je me suis investie dans la vie institutionnelle de notre université, d'abord au sein de la section disciplinaire que j'ai présidée pendant quelques années. J'ai siégé dans le Conseil scientifique en tant que membre élue pendant quatre ans. Et, depuis 2022 au sein du Conseil de l'Institut. Tout le long de ce parcours, je suis restée attachée à l'École de la recherche, depuis 2014 comme membre du jury doctoral en droit. Et, entre 2018 et 2023 comme directrice des études doctorales, DED, à l'École de droit. Je tiens à préciser que le projet que je propose est le fruit d'un échange avec beaucoup d'entre vous, surtout les DED, la communauté académique, l'École de la recherche, surtout Pierre, Imola et Arnaud ; mais aussi les élus doctorants.

L'École de la recherche se situe à l'intersection de toutes nos disciplines, au cœur de notre projet pédagogique. Et, elle ne peut fonctionner que dans un collectif grâce aux collaborations, consultations et discussions que je souhaite poursuivre et encourager, avec vous, pour approfondir et préciser le projet. I switch now to English. I prepared the project in English. Some of you have read it and I have also been auditioned in English and it is still the language I am more comfortable in. So, I will talk about the details now in English.

For me, basically, my interest in applying for this position in the first place was my eagerness to see the Research School as one of the most attractive schools and our university but also in Europe and on the international market and I want to continue what has been achieved to make it known as the School that best prepares interested candidates in careers centred on research and social sciences while attracting the best students and offering them the best conditions to be able to work.

To do so, I am motivated to increase our attractivity along our five disciplines both after Master and at a Doctorate level and to work to us providing our students the conditions that make them eager to apply to these programs decide to stay once they are admitted, but also excel while they are working here and enjoy working while they are at Sciences Po and succeed also after they finish.

I am eager to work on also positioning the school within our ecosystem, its relationship with other Schools, work through the *passerelles* or the research tracks, its relationship with the centres to find ways to better cross-mutualized administrative support both on the staff at the Research School but to be able to explore how to better mutualize that with other centres, but also figure out the relationship between the École de la recherche and the proliferating Institutes and program.

So, I will focus on three themes that run across the project that I have submitted and then we can dig deeper into the details as you wish on the discussion :

- My first objective is to maintain and further the internationalization of the Research School. This is something that is particularly important to me. To do that, it is important that we assure that in all our different programs at the Research School students can pursue their *scolarité* in English if they wish and that there are *parcours* available entirely in English alongside the French offered programs similarly with regards to the admission criteria and calendars I would like to be able to revisit them together with the different programs to see if they are compatible with international programs to reposition the competitiveness of our university on the continent but also internationally, but equally important is the support that we give to students that are admitted. So, settling in at our institution which might mean that we need to rethink the teaching law in the first semester, figure out how to better provide assistance to students when it comes to visa, housing, providing comprehensive brochures and just to allow the admission process and the settling in at Sciences Po to be easier, and then finally on the internationalization point to work on to tapping in to further our network with international alliances, work through the Civica programs, but also with DDAI to allow the student mobility not just at the Doctorate level, but also at the Master level and to figure out if you can find funding for students to travel while they are doing their Masters and so on.
- My second objective is to focus into disciplinarity both in substance, but also in community. What I mean by that is that it is important that we think about the Research School as a Research school, but at the same time that it houses our different programs and in order for us to think about how to really cross to think about how to benefit of this interdisciplinarity, we can think about ways for example to offer joint-doctoral contracts between two disciplines and college minor supervisors and another discipline, think about the constitution of the *comité de suivi* to include different disciplines while at the same time in terms of community building, think about having something like a doctoral colloquia where all doctoral students present their work and maybe have a doctoral student from another discipline comment on the project of their

colleagues a little bit like what we have been doing with the *Formation académique commune* (FAC), but also increase inter-semester courses particularly interdisciplinary courses at these inter-semesters and finally explore options that I call either optional D0 or M3 which are specific tracks that can be tailored towards methods or other interdisciplinary issues that students can take after their Masters before they enter into the PhD program.

- The third objective or the third issue that comes across the project is basically thinking about the Research School in a way on one hand that allows some level of centralization while allowing decentralization of our graduate studies, understanding that we have different disciplines that have their specific idiosyncrasies and here I want to stress some level of decentralization to accommodate these idiosyncrasies of this discipline. I am aware that it is difficult to make general comments about that, but ideas that for example there are some issues that can be decided at the disciplinary level while meeting some general standards that are set at the Research School especially acknowledging the fact that the students are in the different disciplines, the Master students take the programs and the disciplines, and the PhD students as well. So, for example, just a small example if we think about the HDR, the substance and form of the HDR can be totally decided by the discipline what meet the standards and so on, but at the same time meet some general guaranty admission procedures that are set at the doctoral School. The same with the calendar, different disciplines can have different calendars of admission, but then the admission standards are the same in order to enter into a PhD or a Master program at *l'École de la recherche*. The same goes for the question of financing that we will probably spend some time talking about, but the program that I took into account was a moment where *l'École de la recherche* received an augmented number of *contrats doctoraux* and the idea was, what to do with the *contrats doctoraux* as there has always been a demand to increase the number of *contrats doctoraux* while at the same time to better provide funding for those already involved in the PhD programs and the former fourth year funding, and I find myself in the middle, I understand again this is something that can be decided with the disciplines but that increasing the number of contracts is an important element for our attractivity and for our ability to attract students and to house more students within the programs, but at the same time funding the fourth year has been an important demand that was carried forward by some of the disciplines, but also by the doctoral students themselves, and what I propose in the project is a way for us to be able to find like a middle ground to for example figure out if we can fund a couple of months, ideally six months for all PhD students, but that does not necessarily need to be in the fourth year. So, this is like *un droit de tirage* that the PhD students can then tap into in their fourth year, fifth year to benefit from these extra months, and then the different centres can top it up with their own funding. So, in a way there is one coherent guaranty, equality principle across disciplines. All PhD students applying to Sciences Po will for example get an extra three or ideally six months, and then the different disciplines can find ways to accommodate the need to for example increase the funding up to a year. In order for us to be able to still increase the number of *contrats doctoraux* that we can offer and find somehow a balance between both.

So, these are issues as you can see, this is a project that is just at its beginning that will need to be put in practice, and to be put in practice it needs to be further discussed with all of you, but also with the *DRH*, with the *Secrétaire général*, with all of the different stakeholders that can really provide the information necessary to decide on some of these issues. So, I just end by saying that I really looking forward to being working with all of you and I speak for all of us here, and thanking Pierre, and Imola, and everyone at the *École de la recherche* for all the great work they have been doing particularly Pierre since this is your last CED. I personally had the privilege to be working with you for a couple of years and I am sure that we will continue to be working together in the future as well. So, I look forward to your questions and happy to elaborate on any of these in French or in English, feel free.

Pierre FRANÇOIS : Je vais faire monsieur Loyal. Je vais distribuer la parole. Je ne sais pas s'il y a déjà des prises de parole. Maximilien.

Maximilien SERREAU : Moi encore. Excusez-moi. Merci beaucoup déjà pour cette prise de parole. Puisque vous avez parlé de la situation de la D4 ou en tout cas de son financement. On tenait à rappeler, encore une fois, la centralité de cette question de la D4 ou d'un contrat de fin de thèse. Ça fait un an

qu'avec le collectif nous avons préparé un dossier écrit pour présenter l'intérêt de cette mesure. Et, les bénéfices que cela a pu représenter dans d'autres institutions qui ont pu adopter cela, en Europe ou à l'étranger plus généralement. Je ne vais pas faire la liste de ces bénéfices aujourd'hui. Mais, on pourra partager ce dossier une nouvelle fois, avec un grand plaisir, avec toutes les personnes qui seraient intéressées. En tout cas, on pense que ce serait vraiment utile pour nous d'échanger bientôt, et de rencontrer les DED, les laboratoires, selon les disponibilités individuelles de chacun, pour faire part de notre position, concernant cette mesure et les modalités pratiques qu'elles pourraient prendre, selon les disciplines. Vous avez suggéré qu'il y aurait des modalités d'évolutions par discipline. On pense que ce serait vraiment bien de pouvoir échanger là-dessus, avec toutes les personnes présentes aujourd'hui. Et, on enverra donc bientôt une série de mails pour planifier ces rencontres, si vous le voulez bien. On sera ravi d'échanger là-dessus, pour essayer de trouver un consensus qui pourrait à la fois améliorer la qualité de nos travaux en thèse, et donc la compétitivité de l'École de la recherche. Merci beaucoup.

Dina WAKED : Merci beaucoup. Je suis tout à fait d'accord avec vous. Lors de mon dernier échange avec les élus, j'ai dit exactement que c'était important d'échanger avec les DED. Comme ça, vous avez une position qui n'est pas nécessairement commune, mais comme ça, il y a un consensus que l'on peut trouver, pour essayer d'aborder cette question le plus vite possible. Je suis aussi consciente que c'est un dossier que vous travaillez depuis un moment. C'est la première chose que je veux à partir de septembre, qu'on arrête une décision. Comme ça, avant la fin du premier semestre, on a déjà une règle définie que l'on peut déjà lancer. Et, on peut décider les modalités ensemble, avec toutes les personnes qui peuvent être intéressées pour se joindre à nous.

Pierre FRANÇOIS : Merci beaucoup. Pas d'autres questions ? S'il n'y a pas d'autres questions, on va battre le record du monde de la durée du Conseil... Florence.

Florence FAUCHER : Merci. Je vois qu'il suffisait de se jeter à l'eau, pour que les mains se lèvent immédiatement et spontanément derrière. J'ai deux questions. La première, c'est sur l'interdisciplinarité, parce que c'est assez central dans ton projet, Dina. Et, c'est quelque chose qui est effectivement en un sens une aspiration très large. Mais, en même temps, on sait que c'est souvent particulièrement, sans doute, au niveau du doctorat, peut être un piège, dans la mesure où les recrutements se font ensuite de manière disciplinaire ; où le danger pour les doctorants ou les jeunes doctorants qui sont pluridisciplinaires, c'est qu'au moment du recrutement, ils soient considérés comme n'étant jamais suffisamment dans la bonne discipline. Donc, je pense qu'on a vraiment besoin de réfléchir à cette question. J'entends bien l'ouverture que pourraient représenter les contrats interdisciplinaires. Mais, en même temps, ça pose peut-être encore plus cette question. C'est sur le premier point.

J'ai aussi une question sur la quatrième année sur laquelle je n'ai pas de position forcément très arrêtée. Donc, ce sera utile d'avoir une discussion. Mais, d'un autre côté, l'hypothèse que les centres auraient suffisamment de ressources, pour financer une fraction de la quatrième année, à l'ensemble de ses doctorants, me paraît complètement irréaliste. En tout cas, elle va demander d'être considérée, et risque de se heurter à des obstacles assez sonnants et rébarbatifs, comme l'on dit. Je pense que ce sont de belles questions. Mais, comme pas mal d'entre vous, on va avoir besoin d'en discuter. Merci.

Dina WAKED : Merci, Florence. Je vais répondre tout de suite. Je suis consciente de l'idée du piège de l'interdisciplinarité. Mais, je pense quand même aujourd'hui qu'il y a surtout à l'international beaucoup plus d'interdisciplinarités dans le recrutement. Cela peut vraiment... Ça ne sera pas un obstacle d'avoir quelqu'un qui fait, par exemple — j'utilise mon cas. Mais, j'ai fait Law and Economics. Et, j'ai été après recrutée dans l'une des deux disciplines. Mais, en même temps, aujourd'hui, Economic History, Law and Economics. Il y a pas mal de cross-overs et de disciplines qui aujourd'hui, je pense — c'est ma position — qui ouvrent le chemin du doctorant, plus que ça ferme. Après, avec un doctorat interdisciplinaire, le ou la doctorante peut se positionner dans une ou les deux disciplines. Mais, si c'est quelqu'un qui va partir à l'international, je ne pense pas que ce sera un obstacle. Au contraire, je pense que ça peut ouvrir encore plus de chemins de recrutements que d'en fermer.

Par rapport à D4, je suis d'accord avec toi. C'est irréaliste de financer tout le monde, la totalité de la quatrième année pour toujours. Donc, c'est exactement là où je trouve que l'on doit faire un arbitrage. Est-ce qu'on va arrêter une règle qui s'applique à tous les doctorants qui vont commencer, par exemple,

à partir de l'année prochaine ou à partir de l'année d'après ? Et, est-ce qu'on finance tous les doctorants quelques mois ? Est-ce que l'on peut faire un tri dans les groupes de doctorants ? Ce n'est pas ma position préférée. Mais, est-ce que l'on ne finance que les doctorants qui ont un contrat à Sciences Po FNSP et les contrats de MESRI ? Mais, en excluant les CIFRE, les COFRA et d'autres ? Est-ce que l'on diminue le nombre de mois et l'on finance tout le monde ? Comme ça, on ne fait pas distinction entre les doctorants. Et, on finance tout le monde. J'ai fait un calcul. Par exemple, on ne va pas du tout augmenter le nombre de contrats doctoraux, on peut financer tous les doctorants, si l'on garde le même nombre de contrats doctoraux actuels, pour six mois supplémentaires. Mais, si l'on va faire d'autres calculs, c'est exactement ça que je pense que ce sera intéressant de faire, je ne sais pas un petit groupe de travail ; un petit groupe qui peut discuter ensemble les différentes modalités de financement ; augmenter les contrats doctoraux ; trouver un équilibre. C'est exactement ce à quoi je pense. C'est intéressant d'y réfléchir ensemble. Mais, ce n'est pas du tout irréaliste. Mais, c'est irréaliste de financer la totalité de la quatrième année. Je suis d'accord avec toi. C'est pour ça que je pense que c'est important que l'on essaye de trouver between the two extremes what to do.

Pierre FRANÇOIS : Merci beaucoup, Dina. Je vais donner la parole maintenant à Séverine, par ordre d'apparition sur mon damier. Sophie, tu es la suivante. Séverine.

Séverine DUSOLLIER : Bonjour à tous. Bonjour, Dina. Merci beaucoup de ta présentation. J'avais en effet, moi aussi, la même interrogation que Florence sur le fait que le reste du financement de la quatrième année — mais, je comprends bien que ce n'est pas le projet — pouvait éventuellement retomber sur les centres ; sachant que selon les centres, on a plus ou moins des fonds de réserve ou pas ; plutôt pas. Et, les règles financières de Sciences Po font en sorte que c'est aussi très compliqué de pouvoir garder des fonds, pour éventuellement faire part à ce genre de dépenses. C'était une question sur la part subsidiaire des centres. En revanche, on en avait discuté. Je trouve, en effet, que c'est une meilleure idée d'avoir un droit de tirage, plutôt que d'avoir systématiquement un financement de la quatrième année ou de six mois après la troisième année, etc. En effet, je pense que certains doctorants ont des solutions pour la quatrième année, voire pour la cinquième, qui impliquent des ATER, qui impliquent des *Teaching Fellow*, etc. Et, c'est bien qu'ils puissent eux-mêmes organiser les années de leur doctorat, et de pouvoir jongler avec différents financements, différentes expériences aussi qui vont avec les expériences. Mais, un moment, pouvoir compter sur un financement lorsqu'ils sont à une phase cruciale de la rédaction, de la finalisation de la thèse. Et, qu'ils ne doivent pas à ce moment-là devoir se contraindre à enseigner, à avoir un contrat de recherche ailleurs. Mais, qu'ils puissent de nouveau se consacrer à la thèse. Parfois, ça va arriver à la cinquième année, en sixième année ; parfois, en quatrième année. Donc, je pense que c'est très bien de leur donner cette autonomie. Je soutiens vraiment cette formule.

J'avais une autre question sur l'internationalisation. Mais, là aussi, c'est une question qui vient plutôt — mon commentaire va être plutôt... Il vient de mon expérience à l'École. Comme tu le sais très bien, on a énormément d'internationalisation, à la fois dans nos sélections de candidats aux doctorats, mais également ensuite dans les parcours de ces candidats. Beaucoup partent à l'étranger et obtiennent des postes académiques à l'étranger. Mais, je me demandais la manière dont on peut, et est-ce que l'on doit nécessairement — sans doute, les autres disciplines auront plus à dire que moi à ce sujet — penser l'internationalisation de manière identique, selon les disciplines ? J'ai compris que tu laisses une spécificité. Je pense, en effet, que c'est important que Sciences Po puisse montrer que c'est un lieu international où l'on peut faire un doctorat, qu'on soit Français, qu'on ne soit pas Français, que l'on ait fait ses études en France ou que l'on n'ait pas fait ses études en France ; qu'on se destine au marché français ou qu'on ne se destine pas au marché français. Donc, c'est important parce que je crois qu'on est en effet sur la même carte de la recherche que l'Institut universitaire européen, que des institutions comme Cambridge, etc. Et, on le voit avec nos candidats. Mais, comment est-ce que l'on peut porter ce projet, tout en préservant la fonction de Sciences Po et son inscription dans le paysage universitaire français, de formation aussi de la prochaine génération d'enseignants chercheurs français qui ont fait un parcours français. Comment comptes-tu pouvoir combiner les deux ? Je pense notamment à une critique qui est récurrente dans le HCERES à l'École de droit, contrairement aux autres disciplines. On n'a pas de Master recherche en droit. Forcément, on perd un peu en route, sans doute, certains de nos excellents étudiants français. Et, on a beaucoup d'étudiants qui arrivent en doctorat sans passer nécessairement par

le Master en droit. Donc, il peut y avoir une disproportion en faveur d'étudiants étrangers. Désolée, j'étais un peu longue.

Dina WAKED : Merci, Séverine pour tes questions. Peut-être les prendre une par une. Je pense que ma réponse est la même pour les deux questions que tu as posées, pour la quatrième année et pour l'internationalisation. C'est lié à la même idée que, je pense, c'est chaque discipline qui détermine — c'est la décentralisation. C'est un peu le cas aujourd'hui, par exemple, pour le marché français. Il y a déjà dans les cinq disciplines un parcours qui prépare les étudiants à rester en France, à faire une carrière académique française. Et, ce que je veux ajouter à ce qui existe aujourd'hui, c'est d'assurer qu'il y a aussi un parcours assez compétitif pour les étudiants internationaux qui veulent rejoindre l'École de la recherche. Ce n'est pas l'un qui va remplacer l'autre. Ce n'est pas du tout ça mon projet. Ce n'est jamais le cas. Je pense que c'est exactement ce que l'on fait à Sciences Po ; d'essayer de garantir notre attractivité pour le marché français, mais aussi l'international. Pour l'international, on doit juste s'assurer que les étudiants peuvent avoir un parcours international. Tu as cité, par exemple, l'École. Mais, en même temps, que les étudiants qui veulent après rester en France, et faire une carrière française, qu'ils le trouvent. C'est chaque discipline qui décide. Et, je pense que c'est la décentralisation. Chaque discipline sait vraiment préparer ses propres étudiants du niveau Master ou au niveau Doctorat, pour les deux marchés. Et, c'est exactement la même réponse pour l'autre. Par exemple, pour la part subsidiaire du centre qui peut utiliser pour ajouter des mois, par exemple, si la règle que l'on va arrêter, les modalités que l'on va trouver ensemble. Ce n'est pas que moi. Je vais proposer, mais c'est après un travail collectif. Après, s'il y a des centres, sans les citer, il y a quelques disciplines, où pour eux, par exemple, c'est devenu pertinent d'avoir une quatrième année totalement financée, pour rester compétitif surtout sur le marché français. Dans ce cas, j'imagine que c'est ces disciplines qui vont essayer de trouver ces parts subsidiaires du centre pour augmenter. Dans les autres disciplines qui n'ont pas le même problème, où le marché est déjà attractif, le doctorant avec un financement de 3 ans et demi ne sera pas empêché de postuler pour venir à Sciences Po. Donc, on reste à 3 ans et demi. C'est vraiment pour moi essentiel de trouver une règle qui s'applique à tous les doctorants. Par exemple, à l'École de droit, pendant quelques années, et ça vient de là un peu l'idée de droit de tirage. On a eu un petit fonds qu'on a utilisé pour aider les doctorants à la fin de thèse, pour financer quelques mois. Et, c'était très attractif parce qu'à la fin des mois d'écriture, c'est exactement là où le doctorant souvent se trouve dans les difficultés. Il ne veut plus travailler en CDI. Et, c'est vraiment les mois où l'on peut trouver un moyen de... Et, c'est exactement ça la part subsidiaire. Après, ce sera à chaque discipline de trouver pour augmenter la quatrième année de financement.

Pierre FRANÇOIS : Merci beaucoup, Dina. Sophie.

Sophie DUBUISSON-QUELLIER : Merci beaucoup. En réalité, il ne s'agit pas d'une question pour Dina, parce que j'ai déjà eu l'occasion de les lui poser en Conseil scientifique. Mais, plutôt, il s'agit d'utiliser cette occasion pour peut-être mettre sur ton agenda, Dina, une problématique qui émerge. Du coup, pouvoir la partager avec l'ensemble du Conseil. Il s'agit d'une problématique dont l'École de la recherche est déjà au courant, parce que Jérôme PELISSE, en tant que DED de sociologie, en a déjà parlé. Je m'explique. Nous avons été saisis au niveau du CSO par trois doctorantes qui sont dans le cadre de leur travail empirique, de leur travail de recherche, de leur enquête, exposées à des situations de violences ; non pas de violences dont elles seraient l'objet. Mais, elles sont exposées à des faits de violences, à des discours de violences. Elles doivent recueillir des paroles qui mentionnent ces situations de violences. Du coup, elles sont exposées à des risques psychosociaux très élevés, vraiment très élevés, avec des difficultés majeures. Ce que je souhaiterais dire ; en fait, je considère que finalement, quand on a dit à des doctorants ou des doctorantes qu'on est OK pour ce type de sujets, on engage nos responsabilités respectives ; donc, à la fois celle d'encadrant, de directeur ou de directrice de thèse, mais aussi de directeur ou directrice de laboratoire ; également, au niveau de l'École doctorante et de l'Institution de Sciences Po. Finalement, cette question relève d'une politique scientifique, où l'on dit qu'il est tout à fait nécessaire, indispensable — je pense que c'est ce que nous partageons — que la recherche puisse travailler sur des sujets divers et variés. En l'occurrence, ils concernent les questions de VSS, des questions de risques des travailleurs du sexe, par exemple, pour citer les travaux en cours. Donc, à partir du moment où l'on dit que les sciences sociales doivent investiguer ces questions. On est aussi OK pour exposer nos doctorants et nos doctorantes, d'ailleurs, plus largement les chercheurs et les

chercheuses qui travaillent sur ces questions. Je pense qu'il faut qu'on traite cette question à différents niveaux. J'ai déjà eu l'occasion aussi d'échanger avec des directeurs, directrices d'unité. Je sais que Jérôme a aussi échangé au niveau du COMEX. Je pense que ce sera utile, un moment donné, d'en parler aussi au niveau du Conseil scientifique. Encore une fois, à mon sens, cette question est une vraie question de politique scientifique. Et, ça nécessite que cette politique scientifique soit finalement dotée de moyens nécessaires pour faire face à ces risques psychosociaux.

Dina WAKED : Je suis absolument d'accord avec toi, Sophie. Je pense que c'est important. Et, peut-être aussi dans la discussion, on peut associer — j'ai déjà entendu parler de ça. J'ai parlé avec la Direction du pôle santé. Et, je pense que c'est aussi important peut-être de renforcer le lien avec le pôle santé, avec les doctorants, surtout les doctorants qui travaillent sur ce sujet plus difficile.

Pierre FRANÇOIS : Y a-t-il d'autres remarques, prises de parole, questions ? Je n'en vois pas. Imola a une question.

Imola STREHO : Non, ce n'est pas une question. C'est plutôt pour continuer la discussion que Sophie a partagée, parce que c'est vrai que ça nous a beaucoup occupés, à la suite de tout le travail que vous avez fait, Sophie, avec Jérôme, autour des doctorantes et des discussions avec eux. Donc, on a eu un compte-rendu de la référente VSS, il y a quelques jours, autour d'Anne-Solenne. Et, j'ai eu l'occasion de m'en ouvrir aussi à cette situation. Donc, on va pouvoir, autour de Dina, à partir de la rentrée, non seulement élargir la communication parce que d'autres DED aussi nous ont sollicité pour avoir plus d'informations à communiquer, sur le pôle santé, sur l'accompagnement en interne. Mais, aussi sur tout ce qui peut être fait pour cette situation finalement qu'on n'a pas encore abordée ; en tout cas, pour laquelle l'on a comme solution d'accompagner, d'aller vers le pôle santé. Mais, finalement, on peut aussi aller plus loin. C'était pour vous dire qu'on a déjà pris à bras le corps le sujet. Mais, ça démarre. Ça ne fait que démarrer.

Pierre FRANÇOIS : Pierre-Philippe.

Pierre-Philippe COMBES : Je n'ai pas de réaction spéciale. Je voulais juste dire, du côté de l'économie, qu'on est très content que Dina arrive. On n'a pas de position arrêtée, effectivement, sur ces questions de quatrième année, plus de bourses versus bourses plus longues. Mais, effectivement, ensemble, on va arriver à en discuter et à s'ajuster aux différences qu'il y a entre les disciplines, la durée des thèses, les marchés. Mais, je suis confiant qu'on arrivera à très bien travailler ensemble.

Dina WAKED : Merci beaucoup, Pierre-Philippe.

Jérôme PELISSE : Merci beaucoup. Bienvenue à Dina. Je ne vais pas revenir sur l'évocation par Sophie et Imola. Mais, effectivement, je suis très partie prenante de ça, avec une réponse un peu à court terme à ces trois étudiantes. Et, l'idée de bâtir un peu un dispositif plus large qui dépasse, peut-être, largement les doctorants.

Je voulais revenir sur un autre point que tu as évoqué, Dina, concernant la facilitation ou l'ouverture éventuellement de réflexions pour permettre des D0 ou des M3. Je voulais juste attirer l'attention sur le fait que déjà les étudiants multiplient un peu les césures, au sein du Master, entre le M1 et le M2. Finalement, si jamais la règle devient de préparer un projet de thèse avant de se lancer en thèse, après le M2, ça peut permettre peut-être de ne pas trop allonger les durées de thèse derrière, puisqu'ils auront préparé les choses. En même temps, c'est quand même des moments qui ne sont pas financés. De ce point de vue, je voudrais attirer l'attention sur les inégalités possibles que ça pouvait générer, entre des étudiants qui peuvent se permettre pendant un an de faire ce temps de préparation. Dans ce cas, ils sont dans des contrats d'assistants. Il y a un flou là-dessus. Donc, je pense que c'est quand même important de réfléchir à un certain nombre d'effets pervers possibles de ce type d'incitations, ou de ne surtout pas en faire la règle. Les études sont déjà longues. Si en plus on ajoute... On a quand même trois ou quatre étudiants par an maintenant qui font une césure entre le M1 et le M2. C'est une césure qui vise, en fait, à préparer le mémoire du M2. En fait, ils font le Master en trois ans. Ce n'est pas forcément une césure pour faire complètement autre chose, comme c'est plutôt prévu initialement. Donc, je voulais juste attirer l'attention là-dessus.

Sur l'internationalisation, dire qu'en sociologie, actuellement, on n'a pas fait le choix de faire un parcours entièrement en anglais et un parcours entièrement en français. On a plutôt fait un choix mixte où le premier semestre est entièrement en anglais. Mais, à partir du deuxième semestre, des cours en français sont proposés. Et, il y a l'idée quand même que les gens qui viennent faire un Master de sociologie à Paris, s'ils ne sont pas francophones, voire ne parlent pas français au départ, peuvent à la sortie, sinon doivent — en termes de CV, ça fait un peu bizarre de passer deux ans à Paris, et ne pas pouvoir du tout dire qu'on parle français. C'est un peu une autre manière que de prévoir deux parcours. Et, l'internationalisation est aussi celle du français, à mon sens, pour que des étrangers qui viennent à Paris apprennent aussi le français, la sociologie française fait des terrains aussi en France ; pas uniquement, évidemment. C'est une autre manière de participer à l'internationalisation de l'école qui, à mon avis, est très importante. C'est l'ADN pour moi en partie de Sciences Po. Et, c'est bien partagé en sociologie. Mais, on a une autre manière de faire pour l'instant. Ça pourra évoluer. Mais, je voulais juste ça.

Dina WAKED : Merci, beaucoup, Jérôme. Merci pour les deux points. Peut-être que je réponds. Je suis tout à fait consciente aux points que tu as soulevés pour l'inégalité possible, et le flou du D0 et M3. Mais, dans le projet, j'ai beaucoup réfléchi sur particulièrement les étudiants qui sont aujourd'hui dans les écoles. On leur offre une passerelle qui est développée par quelques écoles et quelques masters de recherche après, mais pas forcément pour tous. C'est quelque chose qui peut évoluer, si on le souhaite. Et, c'est exactement le travail, j'imagine, qu'on peut faire ensemble. Par exemple, si un étudiant fait un Master à PSIA ou à l'École des affaires publiques veut après rentrer, pour faire un Master de recherche en économie, il y a quelques cours fondamentaux qu'on ne peut pas commencer en Master en économie, sans l'avoir déjà pris. Et, c'est très compliqué de l'ajouter pendant la scolarité de Master. Donc, cette année, ça peut se positionner comme césure entre les deux. Je ne l'ai pas proposé comme ça. Mais, ça peut être une idée ; ou avant un début de thèse, une année de césure, un D0 ou un M3, souvent, c'est pour améliorer la langue, par exemple. Et, on peut trouver des modalités différentes pour réfléchir à cela, mais sans l'imposer. Ça ne sera pas une règle qu'on impose aux doctorants de commencer le projet effectivement en D0, pour entrer en D1. Ce n'est pas du tout l'esprit de ça. Peut-être que Pierre peut parler un peu plus de ça, parce qu'il est en train de réfléchir à quelque chose pour un M3. Je le prends, j'imagine, dans l'état, en septembre. Mais, c'est déjà quelque chose qui est développé, qui est en train de se mettre en place, que peut-être Pierre peut dire un mot dessus.

Sur l'autre, merci pour ta précision sur l'internationalisation. Et, ce sera, j'imagine, des sujets que l'on peut parler ensemble. Mais, pour moi, malgré le fait que cela fait 15 ans que je suis en France, vous voyez quand même que j'ai plus de difficultés en français qu'en anglais, après 15 ans. Et, j'imagine, pour un étudiant qui arrive, qui veut faire un Master de sociologie en France, et même lire tous les auteurs fondamentaux, c'est très difficile d'imposer des cours en français. Je suis très favorable pour imposer des cours de langues, pour qu'ils sortent de notre Master avec les deux langues déjà maîtrisées. Mais, forcer un étudiant international qui ne parle pas un mot de français, qui arrive pour faire un Master de sociologie ici, après prend un cours de sociologie en français, j'imagine que c'est difficile. Ça peut — peut-être que ce n'est pas le cas. Mais, c'est des choses que j'aimerais bien discuter avec toi. Mais, avec les autres DED, et voir la manière dont ça fonctionne dans d'autres disciplines. Mais, pour moi, avoir la possibilité qui est, je pense, aussi dans l'ADN de Sciences Po de donner à tous les étudiants la possibilité de leur parcours dans une ou deux langues, avec une obligation de juste prendre des cours de langues dans l'autre langue. Mais, ne pas obliger des étudiants à prendre des cours absolument dans l'autre langue, parce que ça peut empêcher les étudiants qui sont intéressés à venir. Mais, on peut en discuter plus après.

Pierre FRANÇOIS : Puisque tu m'y invitais, Dina, sur la question du M3, je vais être très bref pour dire que c'est effectivement un projet de sciences sociales computationnel sur lequel on a beaucoup travaillé, au premier semestre, avec pour ambition de l'ouvrir à la rentrée 2024 ; ambition que nous avons finalement abandonnée ; mais pas le principe de ce M3. C'est, je crois, quelque chose qui doit nous permettre de beaucoup progresser, et d'avoir un affichage très ambitieux sur cette question, qui est une question assez fondamentale. Mais, sur la déclinaison à la fois pédagogique et organisationnelle, mais aussi financière, qu'évoquait Jérôme, le chantier est pour l'instant ouvert. Donc, je ne vais pas aller beaucoup plus que ce que tu as dit. C'est juste pour signaler l'existence de ce programme. On a une réunion d'ailleurs là-dessus cet après-midi, Dina, mais on est pleinement conscient des questions que tu

identifies, Jérôme. Et, je pense que ça fait effectivement partie des questions qu'il faut qu'on arrive à résoudre, et qui pour l'instant sont ouvertes. Sergei.

Sergei GURIEV : Merci, Pierre. Effectivement, je voudrais soulever trois points. C'est vraiment le sujet des sciences sociales computationnelles. Pour moi, c'est un projet qui est très important pour nous, pour Sciences Po. C'est vrai que l'on n'est pas arrivé à trouver la solution pour ce M3. On ne comprend pas l'objet formel de ce M3, ce Master en un an ; ce certificat. C'est vraiment difficile d'aborder ce sujet de manière formelle. Sur le fond, je crois que c'est un très beau projet. Je soutiens ce projet. J'espère qu'avant mon départ cela sera monté quelque part. Et, ce n'est pas qu'un an. On a discuté avec Jean-Philippe. Vous avez vu que l'État français a financé plein de clusters IA et de projets IA, et pas que Sciences Po. C'est aussi d'autres établissements, même Polytechnique. Et, on va voir des projets comme ça, au niveau Master, sciences sociales computationnelles, sciences sociales IA. Je crois aussi que si l'on peut accélérer cette réflexion, ce serait bien.

Il y a autre sujet que je voudrais soulever. C'est le sujet des comités d'éthiques de recherche. Pierre a insisté justement. Les doctorants ont besoin d'avis éthiques. Donc, on a décidé, on a voté dans le Conseil scientifique de Sciences Po d'ouvrir les portes aux doctorants afin d'accéder à notre comité d'éthique de recherche. C'est le défi pour toutes les directions scientifiques qui pilotent le comité d'éthique de recherche et l'École doctorale, l'École de la recherche, qui j'espère filtre les demandes, les doctorants, parce que c'est déjà difficile pour le comité de traiter toutes les demandes des enseignants chercheurs, parfois doctorants aussi, de postdoc, avec un financement européen, avec les autres financements où l'avis est demandé. Il y a un prérequis de financement. Donc, je crois que ce sera un défi pour la nouvelle doyenne, pour Dina, de travailler ensemble avec le comité d'éthique de recherche ; peut-être, offrir une formation aux DED ; peut-être, offrir une formation pour les directeurs de thèse, pour expliquer la manière dont on peut traiter le sujet éthique des étudiants, des doctorants pour que le comité ne soit pas inondé. C'est vraiment un sujet.

Et, le troisième sujet est le sujet de la quatrième année. Je vois que les avis sont divergents. Et, je ne veux pas insister même pour les économistes. Mais, pour moi, c'est surtout important pour les économistes. Pourquoi ? Parce qu'il y a une concurrence à Paris entre Sciences Po et l'École d'économie de Paris. Et, c'est tout à fait différent par rapport aux autres disciplines, parce que l'École d'économie de Paris est très forte. C'est très difficile pour nous d'être attractif au niveau Master. Nous avons des frais de scolarité. Il y a un master de recherche à l'École d'économie de Paris qui est gratuit. Donc, c'est très difficile d'attirer de bons étudiants en Master de recherche. On en a et c'est bien. Mais, c'est évident quand même que c'est difficile. Mais, si l'on ajoute la quatrième année, pour les économistes, pour moi ce sera un outil très important pour attirer les meilleurs doctorants à Paris. Donc, je propose que les économistes réfléchissent là-dessus, parce que c'est vraiment quelque chose qui peut renforcer notre dispositif de doctorat en économie. Comme ancien DED, je trouvais difficile d'attirer de bons étudiants au niveau Master et Doctorat. On peut avoir cet instrument de changer l'équilibre entre Sciences Po et l'École d'économie de Paris. Mais, je ne peux pas insister parce que je vais partir bientôt. Donc, c'est aux économistes de réfléchir et de discuter avec Dina. Merci.

Dina WAKED : Merci, Sergei, pour ces points. Peut-être juste un mot sur les frais de scolarité pour le Master ; je pense que l'on peut aussi essayer de trouver un moyen de discuter de ça aussi ; peut-être en trouvant des fundings pour quelques Masters. Je sais que c'est déjà le cas. C'est l'un des points qui, pour moi, sont importants aussi de continuer à discuter ; d'avoir aussi des possibilités, pour les frais de scolarité, pour les étudiants qui nous viennent de l'international, de voir aussi la manière dont on peut essayer de faire un peu ce que l'on fait avec les frais de scolarité, pour les étudiants qui viennent de l'Union européenne ; voir si l'on peut avoir aussi une échelle de financement et de frais de scolarité qui ne soit pas nécessairement le maximum de droits de scolarité imposé. Je sais que ce n'est pas facile. Mais aussi pour les doubles diplômes, souvent, c'est des frais de scolarité trop élevés ; surtout dans les autres universités ; essayer aussi de trouver un moyen de voir la manière on peut travailler sur les sujets de frais de scolarité. Mais, je sais que ce n'est pas un sujet que la direction aime trop à Sciences Po. Mais, peut-être que l'on peut essayer avec la nouvelle direction, si c'est quelque chose que l'on peut discuter ensemble. Et, merci pour les autres points. Vincent.

Vincent FORRAY : Bonjour, Dina et bienvenue, si je peux me permettre. La décentralisation que tu proposes est une idée que je trouve très intéressante. Donc, je voulais te le dire une première fois parce

qu'on n'a pas vraiment eu l'occasion d'en discuter. Pour des questions de financement, mais aussi pour des questions plus amples que cela, ce qui m'apparaît important dans ce cadre, c'est ce que tu as dit, c'est-à-dire la possibilité d'avoir beaucoup de souplesse, de flexibilité dans les départements, les centres de recherche, de façon à ce que chacun puisse s'adapter, comme Sergei vient de le dire un peu, puisse inventer des avantages concurrentiels, si les économistes me permettent d'employer cette expression. Je trouve que c'est hyper important. Et, avec, cependant, des principes de rigidification au niveau de l'École de la recherche qui me semblent importants, et sur lesquels je voudrais quand même mettre l'accent. Dans la décentralisation, le risque évidemment est parfois de livrer les décisions au jeu des forces internes des écoles et des départements. Je crois là-dessus qu'il faut évidemment que l'on arrive à préserver ça. Autrement dit, la force que représente la collaboration des différentes disciplines au sein de l'École de la recherche, je pense, évidemment à notre réunion d'aujourd'hui, mais aussi au COMEX, me semble quelque chose de vraiment important, de façon à ce que les DED ; que les décisions, encore une fois ; que le débat soit complètement décalé au fond depuis l'École de la recherche vers les départements. Parfois, c'est hyper bien. Mais, parfois, ça pose un problème, encore une fois, d'équilibre des forces. Je pense notamment aux décisions de financement qui peuvent évidemment exciter les passions internes. Et, ici, je vois souvent le COMEX comme étant un lieu un peu tampon. Et, qui permet aussi de profiter de l'expérience des autres. Je crois qu'il est important que la décentralisation — ce n'est pas du tout ce que j'ai entendu dans ton projet. Mais, je veux le souligner ici — ne ressemble pas en quelque sorte à une forme de repli disciplinaire, parce que ce serait en plus incompatible avec une partie de programme. Je crois que l'équilibre que tu sembles proposer m'intéresse énormément.

Dina WAKED : Merci, Vincent, pour ce projet. Je pense que c'est un peu l'esprit dont je vois les choses déjà. Ça veut dire qu'il n'y a pas un changement énorme entre ce que je propose et ce qui est déjà le cas. C'est vraiment parmi les DED que les cinq disciplines dans le COMEX discutent ensemble. Mais, en même temps, par exemple, les questions de calendrier, on a beaucoup parlé de ça. Et, on a des calendriers différents. C'est exactement pour les questions de concurrence avec d'autres universités dans chaque discipline, qui ne sont pas tout à fait pareilles. Et, d'un côté, je pense que c'est important que l'on continue à se placer dans les disciplinary tracks. Mais, en même temps, de faire école. Je pense que l'équilibre entre les deux est exactement ce que tu soulignais là. C'est aussi l'esprit de mon projet. Je ne dis pas du tout que les décisions seront prises. On ne se parle plus. Et, chaque discipline peut décider de faire ce qu'elle veut faire. Mais, l'idée aussi d'accepter que les cinq disciplines ne soient pas pareilles. Elles se trouvent en concurrence avec des universités différentes, avec un calendrier différent. Elles forment des étudiants pour aller dans des marchés différents. Et, c'est exactement ça. Aujourd'hui, on peut déjà prendre en compte ce que l'on a fait pendant les dernières années, pour dire ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Et, la manière dont on peut améliorer aujourd'hui ce que vient de dire Sergei. Les économistes se trouvent dans des concurrences plus fortes qu'avant. Pour ça, peut-être que c'est le moment de réfléchir à la quatrième année. D'autres disciplines se trouvent avec d'autres sujets. Et, c'est exactement ça. Je pense que c'est important de prendre ça en compte, et ne pas dire qu'on a une règle qui s'applique à toutes les disciplines. C'est exactement la même. Mais, en même temps, de se rendre compte qu'il y a des choses que l'on doit avoir exactement de la même. Je suis un peu obsédée par les procédures d'admissions. J'ai beaucoup parlé de ça dans mon projet. Et, je pense que c'est important que l'on unifie un peu les procédures d'admissions. Il y a des disciplines qui demandent, par exemple, l'accord d'un superviseur avant de postuler en doctorant. D'autres disciplines pensent que ce n'est pas nécessaire. Quelques disciplines font des auditions, dans d'autres elles n'en font pas. Et, je pense que c'est ça aussi qui fait quelque chose que je trouve un peu... Mais, c'est parmi les choses que je pense, en travaillant ensemble, au sein du COMEX, avec les autres DED ; c'est exactement le lieu où l'on peut commencer à avoir ces discussions. Et, après avec les DED, les DD et avec les élus, avec l'équipe de l'École de la recherche, avec tout le monde.

Pierre FRANÇOIS : Merci beaucoup. J'ouvre un dernier round de questions ou de remarques. Je ne vois plus de mains levées. Florence.

Florence FAUCHER : Je reviens sur le point qui vient juste d'être soulevé. J'aime beaucoup cette idée... Je pense qu'il y a une tension entre la décentralisation et cette possibilité, non pas d'uniformisation, mais de mise en cohérence des différents parcours des admissions. Donc, je vois que Vincent met un pouce pour indiquer qu'il est d'accord, si c'est bien ça. Mais, je pense que cette tension

est intéressante, et risque d'être un petit peu un défi. Il y a effectivement, me semble-t-il, et particulièrement dans les disciplines qui ont plusieurs centres, la sociologie et la science politique notamment. D'ailleurs, un moment, vous avez parlé les uns et les autres de départements plutôt que de centres. Or, les départements de sciences politiques et de sociologie ne sont pas représentés. Ce sont les directeurs d'unités. Peut-être aussi, dans certaines des réponses que vous avez apportées, notamment à l'École de droit, avec votre *port of money that you could draw on to fund extra months that also came from the School* ou du département. Donc, certaines des excellentes idées qui sont proposées ici vont être applicables de manière beaucoup plus complexe, dans certaines circonstances. Et, vont probablement vraiment entrer en tension avec la nécessité pour l'École, pour véritablement pousser sa visibilité et son attractivité. La décentralisation recrée des divisions, alors que tu essayes de les faire diminuer en termes d'admissions. C'était plus une remarque qu'une question.

Dina WAKED : Je suis tout à fait consciente de cela. C'est pour ça que je parle souvent de disciplines, pas nécessairement de centres ou de départements. Pour moi, je vois vraiment les DED comme le point d'accès aux cinq disciplines. Après, bien sûr, ce sera des sujets souvent pour les financements et des questions peut-être plus complexes. Mais, même pour les questions moins complexes. Je pense que la meilleure façon de travailler est de travailler dans un collectif, et pas nécessairement dans un conflit. Donc, ce n'est pas les DED. J'imagine que les DED sont choisis par plusieurs centres, où il y a plusieurs centres. Et, ce n'est pas avec les DED qui après le consensus doit se trouver au sein de ces différents centres. Après, si l'on n'arrive pas à trouver d'axe de consensus, on va garder les choses comme telles. Mais, il y a des points pour lesquels, je pense, sont importants à essayer d'améliorer. *I totally accept and I have worked at Sciences Po long enough to know that you have to accept defeat as well.* Un moment, par exemple, la D4, je pense que c'est important qu'on réfléchisse à ça. Si l'on ne trouve pas de solution, s'il y a des disciplines qui ne veulent absolument pas et d'autres qui veulent, si je n'arrive pas à trouver de consensus. *At some point you will have to do what you have to do.* Je ne sais pas.

Florence FAUCHER : Est-ce que je peux revenir ? Je pense, pour moi, que ce n'était pas du tout pensé en termes de conflits, et de conflits entre les centres. Mais, plutôt parce que, si je prends les centres de sciences politiques, on a dans certains cas — on travaille sur des terrains, dans des approches qui posent des questions assez différentes. Les questions qui peuvent se poser, à quelqu'un qui fait du terrain en Afghanistan, ne sont pas celles qui se posent à quelqu'un qui travaille sur des bases de données qu'il n'a pas lui-même collectées. C'est là que ce qui est peut-être plus simple dans certaines disciplines qui sont en même temps des écoles, qui sont en même temps des départements, peut être différent pour de très bonnes raisons, sans imaginer de conflits, dans d'autres cas. Mais, je pense qu'il faut effectivement éviter les conflits et éviter ensemble. Ce n'est pas le point.

Dina WAKED : C'est exactement ce que j'ai dit. Par exemple, ce qui me frappe et ce qui me frappait pendant les cinq ans durant lesquelles j'ai travaillé à l'École de la recherche, que je ne vois pas, mais peut-être en discutant de nouveau avec vous, je ne comprends pas. Et, j'ai un peu de mal avec. Comment un doctorant peut-il rentrer pour faire un doctorat à l'École de la recherche, avec des critères totalement différents ? Par exemple, pour moi, c'est une question de principe. Après, je suis tout à fait consciente dans quelques disciplines que l'on demande autre chose, dans le projet. Mais, par exemple, la question d'avoir une audition ou pas, avoir un comité de thèse ou une interview avec qu'une seule personne qui peut décider de superviser. Donc, vous avez le droit de candidater. Je pense que ce sont des questions que l'on doit trouver ensemble, pour avoir quelques principes centralisés. Et, après, la décentralisation, c'est les autres questions. C'est exactement ce que tu viens de mentionner. C'est exactement l'esprit. Pour moi, c'est essentiel au projet. Il y a cette différence entre les cinq disciplines, entre les centres. Et, on doit préserver cette différence. Mais, garder quand même quelques bases. Dans mon projet, mentionnais quelques — j'ai essayé de les mentionner aujourd'hui. Peut-être qu'il y en a d'autres. Peut-être, parmi ces quelques points que je trouve sont essentiels pour la centralisation ; peut-être en travaillant avec les DED, ils vont me dire non. On tient à ce point. On ne va jamais lâcher. Les centres ne veulent pas du tout changer. *I will never impose anything that is working and that people want to keep working as it is.* Mais, parce que j'ai travaillé à l'École de la recherche, parce que je suis intéressée pour voir la manière dont ça peut évoluer. J'ai proposé pas mal de points. Après, on voit la manière dont on peut le mettre en place.

Pierre FRANÇOIS : Merci beaucoup, Dina. Merci à toutes et tous pour cet échange très riche. Pour ajouter à la dimension teaser de la discussion, et peut-être à l'équipement des chantiers à venir, je voudrais simplement signaler, Dina le sait, que nous avons enfin réussi à intéresser la Direction des admissions à la question du recrutement en doctorat. C'est une excellente nouvelle parce que ça va nous permettre de sécuriser un dispositif qui l'était jusqu'à maintenant assez peu. Et, c'est une litote ; sécurisé juridiquement, en particulier. Vous allez voir que les flux qu'on a à gérer sont absolument considérables désormais. Par conséquent, toute cette réflexion sur les procédures d'admissions, les procédures d'évaluations, etc., se mènera bien sûr dans un dialogue, comme l'a dit Dina, entre nous, mais aussi avec la Direction des admissions.

On va s'arrêter ici pour ce point. Clémentine, vous vouliez prendre la parole.

Clémentine SCOTT : C'était juste pour rebondir peut-être sur ce que disait Dina. On travaille chacune pour une discipline. Mais, on travaille ensemble au niveau du Doctorat et des admissions. Je voulais juste rebondir par rapport à une potentielle uniformisation des procédures d'admissions. Ce qui pourrait être intéressant, par rapport à ce qu'on voit dans l'état actuel des choses, c'est qu'en fait, pour la visibilité de l'École de la recherche, actuellement, on ne peut pas avoir de statistiques comparables d'une discipline à l'autre, dans la mesure où il y a des modalités de présélections qui varient d'une discipline à l'autre. C'est aussi un point qui peut être intéressant pour mettre en avant un taux de sélectivité par discipline ; de montrer aussi autrement la manière dont on travaille. Et, de donner de la visibilité à chaque discipline et à la compétitivité. C'était juste pour rebondir sur ce petit point.

Pierre FRANÇOIS : Merci beaucoup, Clémentine.

4 – Campagne d'admission en master et doctorat 2024

Un document de présentation est projeté aux membres.

Pierre FRANÇOIS : Je vous propose maintenant de passer à une série de points qui portent moins sur l'avenir et davantage à ce qu'il s'est passé. Je vais commencer par vous faire, ce que je fais en général du CED de juin, un bilan de la campagne d'admission. Elle n'est pas finie, mais est en cours. Et, vous présenter quelques chiffres. Je ne sais pas si vous voyez mon écran.

Premier point rapide sur le doctorat. Je vous présente un bilan sur les sept dernières années. Quelques constats ; constats qui sont un peu différents d'une discipline à l'autre. Mais, il y a un constat massif. En l'espace de sept ans, il y a eu une multiplication par deux des candidatures de doctorat ; avec, si j'en crois — je n'ai pas de raison de ne pas les croire — ce que me disent les DED, une amélioration également qualitative très forte, notamment des candidatures les plus élevées, c'est-à-dire qu'il continue à y avoir dans certaines disciplines des candidatures un peu loufoques. Mais, il y a un pool de candidatures de très haut niveau, dont le niveau ne cesse de s'accroître. Et, qui par ailleurs croît également en nombre. Donc, on a une augmentation très forte des candidatures, avec des profils d'évolution qui sont un petit peu différents d'une discipline à l'autre. En droit, on est globalement sur un plateau qui est compris entre 80 et 120 candidatures chaque année. Les choses ont assez peu évolué. En sociologie et en économie, il y a eu une progression jusqu'en 2020 ; ensuite, une relative stabilisation du nombre de candidatures. Et, enfin, en sciences politiques et en histoire, la croissance est plutôt linéaire depuis 2018. J'insiste sur un point qui est capital. Ces chiffres traduisent des réalités de processus de sélection des candidats en doctorat très différents. Dans certaines disciplines, ce sont des candidatures j'allais dire non filtrées qui arrivent. Donc, les gens posent leur dossier de candidature sur le site de l'École et en avant. Et, l'essentiel des filtres s'effectue après. Dans d'autres disciplines, il y a de très importants filtres qui sont faits en amont de ces chiffres.

C'est pour ça que ce qui m'intéresse, c'est plus l'évolution dans le temps que la comparaison entre les disciplines, ce qui pose immédiatement, effectivement, la question que soulevait à l'instant Clémentine. Un mot sur les candidatures et les admissions en Master ; on a ici des chiffres là aussi avec quelques années de recul, quatre ou cinq ans de recul en l'occurrence. Elles permettent de voir la manière dont nous recrutons, nous admettons plus exactement. Ce ne sont pas les présents ici. Ce sont les admis. Et, il y a une différence — je vais y revenir dans une seconde — entre les admis et les présents, entre nos différentes voies d'admission, où l'on voit que ces termes voies d'admission arrivent à une situation relative stationnaire, pour ce qui est du Collège universitaire et de la procédure internationale des

Masters. Donc, la procédure internationale, des candidats internationaux. Si l'on regarde les dernières années, on n'a pas de gros écarts. Et, pour ce qui est de la procédure française des Masters, on a quelque chose qui est sensiblement plus irrégulier, en particulier pour l'histoire et pour la sociologie.

J'attire par ailleurs votre attention sur une colonne que j'ai ajoutée, par rapport aux années précédentes. Je ne sais pas si je la mettais les années précédentes ou pas ; peu importe. Mais, c'est un truc important pour les procédures d'admission : le Yield. Le Yield, si vous voulez, c'est le taux de chute en gros. C'est quand on admet quelqu'un, est-ce qu'il vient ou est-ce qu'il ne vient pas ? On voit, par exemple, en sociologie, sur la procédure internationale des Masters, quand on admet quelqu'un, il a une chance sur deux, en moyenne, depuis 2015. Donc, en gros au cours des dix années, il avait une chance sur deux de venir. Ce taux de chute est plus important sur l'international que sur le national. C'est assez logique. Sur l'international, on a des candidatures avec des gens qui candidatent un peu partout dans le monde, y compris dans des institutions qui peuvent être considérées, certainement à tort évidemment, par les candidats comme étant des institutions meilleures que nous. Donc, ils y vont quand ils sont pris. Mais, par ailleurs, on voit également sur le national qu'il est nul. C'est un élément, je pense, qui doit nous permettre de nourrir une réflexion sur l'attractivité et notamment sur l'effet prix de nos Masters. Il ne joue — j'insiste — pas qu'en économie. Il joue certainement aussi ailleurs dans d'autres disciplines.

Par ailleurs, autre remarque sur ce Yield. Il est variable d'une discipline à l'autre. Vous voyez qu'il s'établit à l'international autour d'un sur deux en sciences politiques et en sociologie. Et, il est beaucoup élevé en économie.

Deux dernières slides que je ne vais pas commenter longuement, mais que je tiens à votre disposition si vous le souhaitez. C'était les admis la slide précédente. Là, maintenant, je voudrais faire des éléments très rapides sur les candidats, c'est-à-dire ceux qui se pressent à nos portes. En gros, voilà ici l'évolution des candidats, des admis et des présents au cours des cinq dernières années. On voit, sans rentrer encore dans le détail, pour ne pas perdre trop de temps, que sur la procédure française des Masters, on est sur une tendance relativement stable, légèrement haussier, mais relativement stable, en termes de candidatures. On passe de 63 à 66, par exemple, en histoire ; de 163 à 164 en sciences politiques, avec évidemment des variations entre temps. Mais, globalement, un truc à peu près stable, à part en sociologie. Ce sont des chiffres qui sont intéressants parce qu'il n'y a pas eu d'effet d'éviction du fait de la politique linguistique, de la transformation de l'offre. Le passage à l'anglais n'a pas diminué le nombre de candidats issus de la procédure française des Masters.

Pour la procédure PIM, de la procédure internationale des Masters, on a une évolution qui est beaucoup plus éradique, qui est globalement haussière, si l'on regarde. C'est globalement orienté à la hausse. Mais, en même temps, une évolution qui est assez irrégulière. On a une très forte hausse au moment des années Covid qu'on n'avait pas trop su comprendre. On était passé à 430 candidats sur la PIM pendant les années covid. Ensuite, ça a décliné. On a l'impression qu'on est plutôt dans un trend où l'on aurait tendance à se stabiliser autour de 300 candidatures par an. Là aussi, l'un des points qui est importants pour nous, si je me fonde sur les retours des évaluateurs, ces candidatures ont tendance à s'apprécier qualitativement. Cela signifie que Sciences Po est désormais complètement identifiée comme l'une des institutions où il est possible de se former à la recherche, dans les meilleures conditions.

Voilà ce que je voulais vous dire, sur le bilan qui n'est pas définitif. Vous l'avez compris. On n'a pas encore les présents. Mais, sur les bilans de la procédure de recrutement en doctorat ; là, uniquement les candidatures puisque les comités de thèse vont s'ouvrir à partir de la semaine prochaine. Et, pour les admis, cette fois-ci, en Master.

Je ne sais pas s'il y a des remarques là-dessus. Si vous souhaitez intervenir, je vous écoute. Il n'y a pas de remarque.

5 – Points et questions Élu. e. s doctorant. e. s et Élu. e. s personnels administratifs

Pierre FRANÇOIS : Je vous propose de passer au point suivant. Sur l'ordre du jour, il est consacré aux points que souhaiteraient soulever les élus ; élus doctorants d'abord. Et, élus salariés ensuite. Élu doctorant, Maximilien, à nouveau.

Maximilien SERREAU : Ça va boucler avec justement le sujet qu'on vient de parler. Là, ici, on a parlé des stratégies d'internationalisation. On a un vrai problème concernant les doctorants internationaux, et notamment extraeuropéens. On a eu beaucoup de sollicitations, avec beaucoup de doctorants. Ils nous ont fait remonter le fait qu'ils étaient très peu informés et accompagnés dans leur labo, concernant les

possibilités de visas, et les possibilités de rester en France après la thèse. Typiquement, le cas de doctorants qui ont des contrats de trois ans, et qui se demandent s'ils doivent bâcler leur thèse, pour réussir à rester en France après. Je vais tout faire pour accélérer. Si l'on me dit que je n'ai plus de visa, il faut partir. Comment faire pour terminer la thèse, depuis l'étranger ou non ? Ils hésitent éventuellement à arrêter leur thèse à contrecœur, pour partir dans le privé. Ils se disent qu'ils auront au moins une stabilité qui leur permettra de rester en France, à terme, et pas d'être envoyé dans un autre continent. Donc, il y a manifestement un manque de formation des RH là-dessus, d'après les témoignages qu'on a pu récolter. Ils sont sans doute très connaisseurs de ce qu'il se passe au niveau Master, mais pas du tout des spécificités des visas et des passeports en thèse. Donc, comment faire pour justifier le fait qu'on a besoin de rester en France, y compris quand on n'a plus de contrat ? Comment fait-on quand on est ATER pour rester en France, et réussir à le faire accepter par l'administration ? Et, qu'on n'est pas sûr d'être ATER ? Pareil, une fois le doctorat fini, sachant que les possibilités d'avoir un poste juste à la sortie du contrat doctoral sont probablement faibles. Actuellement, ils sont peu accompagnés ou mal accompagnés. On voulait dire que les laboratoires devraient, selon nous, organiser davantage de réunions, pour assurer le suivi des doctorants dans ces situations, qui ont peur de ne pas finir leur thèse, mais aussi et surtout à l'échelle de l'EDR. Il y a un manque de soutien administratif, et des personnels recrutés pour faire un suivi de ces parcours spécifiques, avec des situations qui sont parfois précises. Donc, il faudrait pouvoir les traiter au cas par cas.

Pierre FRANÇOIS : Merci beaucoup, Maximilien. C'est un sujet important. Je vais donner tout de suite la parole à Dina. C'est un sujet qui concerne évidemment l'avenir, et qui résonne complètement avec ce que tu souhaites faire. Rappeler d'abord un prisme qui est que cette question se pose, en particulier, pour les doctorants non communautaires, pas uniquement. Même pour un Allemand, se retrouver dans les questions de Sécu en France, ce n'est quand même pas forcément simple. Mais, c'est hyper compliqué pour ceux qui ne sont pas ressortissants de la Communauté européenne. Après, je pense que le point qui est vraiment important, en l'occurrence, c'est de réussir à sensibiliser les différents services de Sciences Po à la spécificité des problématiques doctorales sur le sujet. Il est évident qu'il y a un travail à faire dans les laboratoires. Il est évident qu'il y a un travail à faire au niveau de l'École de la recherche. Mais, il est aussi évident qu'une bonne partie de ce travail relève des services centraux. Et, on a besoin sur ce sujet, comme sur bien d'autres, de leur appui. Dina, si tu veux réagir.

Dina WAKED : Oui, peut-être juste très vite parce que j'imagine que tu connais ces problématiques plus que moi. Je n'ai pas encore commencé. Pour moi, c'est important d'entendre ça, pour essayer de voir ce que je peux mettre en place. Mais, c'est peut-être toi ou Imola qui pouvez dire ce qui est déjà en place. Mais, c'est exactement le genre de choses que je pense est important. Et, j'imagine très facilement que ça peut être communiqué avec les doctorants qui arrivent, dans une brochure, par exemple ; que tous les doctorants admis peuvent recevoir avant d'arriver en France, avec toutes les informations nécessaires sur les visas. Quand j'étais doctorante visiting à Sciences Po, je ne sais pas si c'est toujours le cas, à la DRH, il y a eu quelqu'un qui a aidé tous les doctorants internationaux dans leurs démarches avec les visas. Pour moi, elle était essentielle. Sans elle, je ne pouvais rien faire. Et, j'imagine que peut-être ce n'est plus le cas. Si c'est encore le cas, c'est peut-être quelque chose que l'on puisse améliorer ou peut-être sensibiliser les doctorants que ça existe. Cette aide au sein de la DRH est possible. Si ce n'est pas le cas, je suis tout à fait partante à améliorer ça, et à travailler avec les différents laboratoires, les différents centres, avec la DRH, avec la direction pour voir la manière dont on peut aider les doctorants à mettre ça en place.

Pierre FRANÇOIS : Imola, peut-être que tu veux dire un petit mot sur la manière dont on a travaillé sur cette question. Ensuite, je donnerai la parole à Séverine. Et, c'est un sujet qui nous a occupés. Les choses sont perfectibles. Mais, on a énormément travaillé là-dessus. Là encore, il y a beaucoup de choses encore à faire. Mais, Imola, je te laisse la parole.

Imola STREHO : Peut-être que je pourrais ajouter, par rapport à ce que disait Dina, qu'en effet la situation des visiting n'est plus prise en charge par la DRH. Donc, on a cette discussion avec la Direction des laboratoires, pour que l'on trouve des solutions pour faire signer cette fameuse convention d'accueil. J'en ai fait aussi part à Anne-Solenne. C'est une modalité très importante. Ce que je voudrais poser dans ce Conseil, parce qu'on va continuer d'investir ce sujet à partir de l'année prochaine aussi. Avec les

élus, on travaille de plus en plus pour ancrer l'accueil des doctorants dans l'accueil institutionnel des étudiants. Après tout, leur parcours est un parcours doctoral de formation. Ce qui fait la spécificité, pendant les années de contrats doctoraux, ils ont un statut salarié. Après, ils deviennent étudiants. Et, c'est cette transition avec laquelle l'Institution a une difficulté, pas seulement d'un point de vue aussi de visa, mais aussi d'un point de vue d'accès aux bâtiments, d'un point de vue d'existence de la communauté, de diffusions de messages. Je voulais dire peut-être à Maximilien que je pense que c'est une thématique qui fait suite à tout le travail déjà enclenché avec l'équipe de Francesca CABIDDU, et toutes les équipes autour de la Direction de l'accueil des étudiants. Et, il faudra le moment venu — je ferai le lien évidemment avec Anne-Solenne DE ROUX et toutes les équipes de la Direction de la formation — parler avec la DRH pour que les choses ne soient pas trop morcelées. Et, qu'on puisse vraiment faire un accueil digne à proportion de tout ce que l'on fait comme moyen pour attirer ces étudiants, pour les accompagner scientifiquement, pour que ce moment de passage de statut soit aussi un peu anticipé.

Dina WAKED : Juste un point très vite avant Séverine. C'est un point lié à ça. Et, j'imagine que c'est aussi quelque chose que j'ai entendu pas mal de fois. Les contrats que les doctorants signent sont souvent en français. Et, les internationaux arrivent. Ils ne comprennent pas ce qu'ils signent. Ils ne sont pas aidés avec ça. Je pense que c'est exactement ça dans l'internationalisation, mais aussi pour aider les doctorants à se mieux installer, essayer de trouver de l'aide avec ça.

Et, l'autre point très vite lié à ça. Ce sera surtout une question pour les financements de la D4. C'est exactement ce que vient de mentionner Imola, avec le changement de statut. Si c'est un droit de tirage, comme j'imagine le faire ou le proposer, est-ce que ça veut dire que le doctorant termine un statut, passe à un autre statut et revient ? Est-ce que ce sera une bourse ? Comment vraiment lier le financement qui peut, imaginons, arriver en cinquième année à un contrat qui est déjà terminé en troisième année ? C'est juste pour vous dire que c'est exactement les questions pour lesquelles il est important d'associer aussi la DRH. Et, la direction généralement, pour voir la manière dont on peut améliorer ces questions, et travailler ensemble.

Pierre FRANÇOIS : Séverine, enfin.

Séverine DUSOLLIER : Tu as exactement dit ce que je voulais signaler. C'était la question du contrat. Je ne comprends pas que des doctorants arrivent, et signent un contrat qui n'est pas en anglais. Donc, je peux comprendre qu'il y ait des contraintes juridiques. Je ne sais pas lesquelles. Mais, en tout cas, il faudrait qu'on puisse au moins leur proposer une traduction certifiée en anglais du contrat. Juridiquement, ça me gêne de m'engager dans un contrat dont je ne comprends pas la langue. C'est une véritable question. Et, je me demande même si le consentement de la personne pourrait être valable dans ce cas. Donc, je pense qu'il faut vraiment que la DRH travaille là-dessus.

Pierre FRANÇOIS : Merci beaucoup. Maximilien, est-ce que vous aviez d'autres points que vous souhaitiez soulever ? Non. Je passe maintenant la parole aux représentantes des élus du personnel. Je ne sais pas s'il y a des points que vous souhaitez aborder. Non. Il n'y a pas de question.

6 – Points et questions divers

a. Diplomation — vendredi 28 juin 10 h 30

b. Réunion de rentrée - mercredi 4 septembre 2024 vers 15 h

c. Leçon inaugurale — jeudi 26 septembre 2024 vers 15 h

Pierre FRANÇOIS : On en vient maintenant aux points divers. Pour une fois, ils ne sont pas exclusivement des points de cuisine, même s'ils le sont un peu. Le premier point porte à la diplomation qui va se tenir le 28 juin prochain au REX, et non plus à la Philharmonie. C'est quelque chose qui, pour la plupart d'entre vous, est un exercice assez abstrait. En général, vous n'y êtes pas. En l'occurrence, c'est un moment qu'au départ je prenais avec une forme de désinvolture. Mais, pour en avoir fait un certain nombre, je mesure l'importance pour les familles et pour les étudiants qui sont diplômés. C'est vraiment quelque chose de très important pour eux. Donc, j'ai abandonné assez vite ma posture désinvolte. Et, par ailleurs, un élément dont il faut se réjouir : pour la deuxième année consécutive, il y aura une remise de diplômes aux doctorants, aux docteurs en l'occurrence. C'est une bonne nouvelle.

C'est quelque chose pour lequel Christine s'était battue il y a sept ans. Quand tu étais partie, ça avait disparu. Et, je n'avais pas réussi à faire en sorte que ça revienne. On avait réussi à obtenir que ça revienne il n'y a seulement deux ans. Donc, je suis très content de ça.

Évidemment, tout ça va se mettre en œuvre cette année dans un contexte extrêmement particulier. Il y a eu des discussions nombreuses, longues, contradictoires, sur la question de savoir s'il fallait ou non maintenir l'exercice. La décision que je soutiens pleinement a été de maintenir l'évènement. Notre objectif dans les semaines qui viennent va être d'essayer de nouer un dialogue avec les étudiants, pour faire en sorte, dans la mesure du possible, que tout le monde puisse être satisfait, c'est-à-dire que cet espace qui est traditionnellement un espace également dans lequel les étudiants s'expriment soit un espace d'expression. Mais, que ce soit aussi un espace dans lequel les familles puissent trouver ce qu'elles viennent chercher, à savoir un moment un peu solennel de ponctuation de la scolarité de leur enfant, pour les parents. Mais, aussi pour les étudiants un moment qui marque une étape importante dans leur trajectoire de leur formation, et plus généralement dans leur vie.

Ça va être un exercice compliqué. Mais, jusqu'à preuve du contraire, et même dans notre beau pays si un Premier ministre peut s'inviter dans un conseil d'administration d'université, on n'est pas encore complètement en Corée du Nord. Donc, je pense que c'est important que des espaces comme celui-là, y compris dans ce qu'ils peuvent avoir de contradictoire, éventuellement de polémique, puissent être organisés. On verra la manière dont ça se passe. Tout ça aura lieu le 28 juin. Vous êtes cordialement invités, même si je sais en général que cette invitation est déclinée. Mais, les DED seront évidemment présents.

Par ailleurs, il y a deux dates qui concernent la rentrée, sur laquelle je vais te donner la parole, Imola : je ne serai pas là, puisque je serai en sabbatique. Mais, Imola, peut-être que tu peux nous expliquer en quoi va consister la rentrée de septembre.

Imola STREHO : Nous allons avoir un premier moment de retrouvailles, mais on est en train de finaliser les salles avec le planning. C'est pour ça que même les directeurs d'études n'ont pas encore toutes les informations. Ça va arriver, on l'espère, dans les prochains jours. Donc, il y aura une première réunion un tout petit peu plus tard que d'habitude. Ce serait a priori le 4 septembre dans l'après-midi, pour accueillir les masteurants et les doctorants un peu sous le modèle des années passées, à la grande différence jusqu'à ici qu'on essayait d'inclure dans ce moment-là la prise de parole d'une personne invitée. L'année dernière, ça avait donné lieu à une telle intensité qu'il n'y a plus eu tellement de place pour l'accueil. Donc, on a décidé de disjoindre avec la suggestion de Dina ces deux moments. Donc, il y aura l'accueil d'un côté des étudiants et la leçon inaugurale. Elle serait à la fin du mois de septembre. Dans les prochains jours, on va vous donner toutes les informations et tous les ajustements nécessaires, pour organiser ça.

Je ne sais pas si, Dina, tu veux ajouter quelque chose. Je sais pour le moment que l'on est en train de réfléchir avec Dina et le COMEX pour les différentes possibilités. Merci, Pierre.

Pierre FRANÇOIS : Je n'ai pas pris de parole là-dessus. Je crois que nous sommes arrivés au terme de l'ordre du jour. Il me reste à vous remercier. Ça fait sept ans que je suis là. Sergei, tu veux prendre la parole. J'allais me lancer dans un vibrant discours. Mais, tant pis.

Sergei GURIEV : C'était pour soutenir Dina. Je vais passer à l'anglais. This is the last Conseil for Pierre, but for me as well, most important for Pierre and I would like to thank Pierre for the seven years, we just saw the numbers; things have changed to the better in the last seven years, but these are not just the numbers of candidates and students, but it is also quality, new projects that this School has accomplished under Pierre's leadership. That has been a lot of work, a lot of efforts, sometimes difficult conversations with colleagues but outside the school. I was a DED myself. So, I have been a witness of that and for that I would like all of us to thank Pierre for all the seven years he accomplished. He has not gone yet, he will still preside over one COMEX, the most important meeting of the year and he will not leave Sciences Po, he will spend a year of Sabbatical, but he will come back as a professor. I think it is a great moment to thank Pierre for these seven years. The school has changed dramatically in a very positive way and for this I wanted to say these few words, thanks, Pierre. Thank you very much.

Pierre FRANÇOIS : Merci beaucoup, Sergei. Merci à tous. Ça a été des années riches, instructives, exigeantes, avec un certain nombre de crises institutionnelles. Je préfère ne pas les compter par

discrétion et par pudeur, avec le covid au milieu qu'on a tous oublié. Mais, il nous a quand même bien occupés. Et, ça a été des années où malgré tout, en dépit de tout ça, on a quand même réussi à bien rigoler. Donc, merci à toutes et tous qui avaient été là. Bon courage pour les années à venir. Je crois que la longue discussion que nous avons eue, en milieu de Conseil, a montré qu'il y avait encore beaucoup de choses à faire. Et, vous n'allez pas vous ennuyer dans les années à venir. Merci.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.